

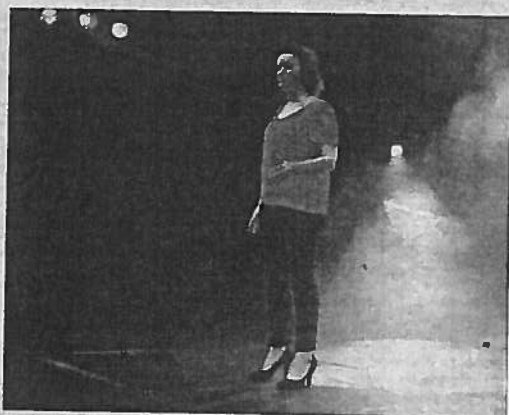
REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 20 OCTOBRE 2014

CL 20 oct 2014

Anne Roumanoff s'offre une partie de rigolade avec le maire

La comique a fait monter Pierre-Yves Briand sur scène, samedi, sans le connaître. «Qui est votre pire ennemi ?», a-t-elle demandé.

Vous, le monsieur avec une petite barbe, voulez-vous monter sur scène ? Sur les planches de la salle Jean-Monnet de Châteaubernard, samedi soir, Anne Roumanoff, apostrophe un spectateur au hasard dans l'assistance au beau milieu d'un sketch. L'homme interpellé ne se fait pas prier et répond aux sollicitations de la comique. Surprise: c'est le maire, Pierre-Yves Briand. Le voilà ainsi embarqué dans une saynète, Roumanoff joue le rôle d'une coach québécoise, un peu guérisseuse, à l'accent prononcé. Et le maire se glisse malgré lui dans la peau de son patient. «Je vais vous apprendre à éliminer les toxines que votre organisme accumule en compagnie de votre entourage», lui annonce l'artiste. Hilarité générale dans l'assistance: parmi les 650 spectateurs, beaucoup ont reconnu celui qui s'est bien involontairement prêté au jeu. «Avez-vous un pire ennemi et comment s'appelle-t-il?» demande l'humoriste. «Jean-Claude», répond le maire du tac au tac, déchaînant les rires. Comme Jean-Claude Fayemendie, évidemment, le conseiller d'opposition et ancien maire de la commune dont Pierre-Yves Briand se gardera bien de prononcer publiquement le patronyme.



Anne Roumanoff a fait monter sur scène un spectateur au hasard. Photo CL

«Pour éliminer les toxines, dues à cet homme, il faut taper fort des deux pieds par terre et lever les bras», ordonne Anne Roumanoff. Le maire s'est exécuté. «Maintenant dites: Jean-Claude, tu me fais chier», lui suggère l'humoriste. Ce à quoi le maire s'est refusé. Assailli d'autres questions, Pierre-Yves Briand s'est plié de bonne grâce au petit jeu de la dame en rouge: - Êtes-vous marié ?

- Oui, depuis 30 ans avec Claudine qui est là.
- A-t-elle une sœur ?
- Oui, elle s'appelle Solange.
- Cela ne doit pas être drôle d'avoir deux femmes à la maison. Quand c'est comme ça, il faut taper des pieds. Qu'est-ce que vous faites comme métier ?
- J'étais dans l'équipement. Accessoirement, maintenant, je suis maire.

Jacques DESCHAMPS

Elles & ils

■ Dominique Souchaud

CL 20 oct 14

vient jouer sa petite musique dans le jeu politique des élections départementales de mars prochain. Le maire de Saint-Sulpice-de-Cognac (photo ci), l'a annoncé lors de son dernier conseil municipal, jeudi: il est candidat aux cantonales, dans le secteur de Cognac nord. Un canton aujourd'hui détenu par le socialiste Robert Richard. Dominique Souchaud, c'est un postulant de plus dans la «famille» du centre et de la droite - l'Éti a l'habitude de se qualifier de «centre-droit-écolo» - dans ce même canton, son homologue de Louzac-Saint-André, Lilian Jousson, lui aussi, «centre-droit», ne cache pas son intérêt pour le poste de conseiller général. Noël Bellot, conseiller municipal d'opposition UMP à Cognac, a lui aussi déclaré être partant. «Un de plus, un de moins, ça ne change pas grand-chose», souffle Dominique Souchaud quand on lui demande de justifier sa candidature.



LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

SO 20 oct 14

Nature loisirs patrimoine distingue la commune



Michel Adam a remis l'affiche au maire Lilian Jousson. PHOTO C.C.G.

«L'antenne est une petite vallée mais très riche», c'est ainsi que Michel Adam de l'association Nature loisirs patrimoine débutait sa réunion en terre louzacaise après une visite de l'église, récemment restaurée. Lors des travaux, des graffiti sont apparus, un institut de recherche travaille actuellement sur leur origine et leur ancienneté. Michel Adam poursuit en citant d'autres curiosités de la commune comme les grottes situées au village de Chez les Longs qui renferment d'immenses salles ou encore la source du Dandelot, etc.

À ce propos, il demande aux personnes qui trouveraient lors de promenade un arbre tombé en travers d'une rivière de bien vouloir le signaler à Alice Perron du Symba qui s'occupera de le faire enlever.

Il a précisé que la circe de Paris, ou herbe aux sorcières a été trouvée chez Les Longs. Selon le guide Vigot de la flore, «elle devrait plutôt porter le nom d'herbe aux sorciers tant elle est révélatrice de la présence d'humidité et d'eau en sous-sol». Du houblon sauvage a été identifié le long des rochers, soit un total 270 fleurs repérées dans la vallée de l'Antenne, ainsi qu'une trentaine d'orchidées.

Si l'on évoque la faune, il faut parler de la loutre trouvée à Matha, à Prignac et à Mons, d'ailleurs des passages à loutres sont construits pour éviter qu'elles se fassent écraser. Toujours sur la commune, une cigogne noire a été vue dans le marais de Louzac et des recherches sont en cours.

SPORTS

FOOT

CL 20 oct 2014

Poule C

Basseau (B) - JSA (B)	4 - 3
Rouillac (B) - Talze-Aizé	1 - 1
Félic (B) - Aigre (B)	3 - 0
Genac-Marcillac (B) - St-Brice (B)	2 - 1
Jayvazac/Jarmouz - Châteaubernard	4 - 3
Mansle (B) - Entente (B)	2 - 3
Classement - 1. Jayvazac/Jarmouz, 20 pt, 5 m; 2. Félic (B), 17 pt, 5 m; 3. Genac/Marcillac (B), 17 pt, 5 m; 4. Talze-Aizé, 16 pt, 5 m; 5. Basseau (B), 13 pt, 5 m; 6. St-Brice (B), 11 pt, 5 m; 7. Entente (B), 11 pt, 5 m; 8. Rouillac (B), 10 pt, 5 m; 9. Aigre (B), 9 pt, 5 m; 10. JSA (B), 8 pt, 5 m; 11. Mansle (B), 8 pt, 5 m; 12. Châteaubernard, 6 pt, 5 m	

FOOT

SO 20 oct 2014

Poule D

Rouillet (B) - Saint-Fraigne FC	0 - 2
Verdille (B) - Salles-d'Angles (B)	4 - 2
Courtiliac - Linars (C)	5 - 3
Jayvazac/Jarmouz (B) - Châteaubernard (B)	5 - 1
La Geste (B) - Ars-Gemeux (B)	3 - 1
St-Brice (C) - Nercillac (C)	1 - 5
Classement - 1. La Geste (B), 20 (5 m, 18); 2. Rouillet (B), 18 (5 m, 18); 3. Nercillac (C), 15 (5 m, 7); 4. Courtiliac, 14 (5 m, 1); 5. Verdille (B), 13 (5 m, 5); 6. Salles-d'Angles (B), 12 (5 m, 8); 7. Jayvazac/Jarmouz (B), 9 (5 m, 8); 8. Saint-Fraigne FC, 9 (5 m, 12); 9. Châteaubernard (B), 8 (4 m, 7); 10. Linars (C), 8 (5 m, 8); 11. St-Brice (C), 7 (4 m, 4); 12. Ars-Gemeux (B), 5 (5 m, 16)	

TENNIS

Régional 3 SO 20 oct 2014

Poule A

Châteaubernard - Chabansais TL	14 - 0
Chailion - Gémozac TL (B)	NC
Périgné (C) - E-p Tarceuil-Ju	7 - 7
St-Christophe - Combrand	7 - 7
Classement - 1. Périgné (C), 8 pt, 3 m; 2. St-Christophe, 8 pt, 3 m; 3. E-p Tarceuil-Ju, 7 pt, 3 m; 4. Combrand, 6 pt, 3 m; 5. Châteaubernard, 5 pt, 3 m; 6. Chailion, 5 pt, 2 m; 7. Chabansais TL, 3 pt, 3 m; 8. Gémozac TL (B), 2 pt, 2 m	

Le festival Castel'Odies cherche ses chorales



Les Gabeliers d'Artimon étaient les invités d'honneur l'an passé.

PHOTO ARCHIVES SANDRA BALIAN

En 2009, le maire Daniel Boyer réservait de soirées dédiées aux chorales. C'est ainsi que Castel'Odies était né. Les dates de l'édition 2015 sont d'ores et déjà arrêtées. Les chorales se produiront du mardi 14 au samedi 18 avril selon un déroulé précis. Les soirées des mardis, mercredis et jeudi permettront à deux chorales différentes de chanter soit à la chapelle des Templiers, soit à la chapelle Sainte Thérèse.

Jusqu'au 30 octobre

Pour les deux jours suivants, rendez-vous au Castel, la nouvelle salle festive et culturelle. La soirée du vendredi sera exclusivement

réservée aux classes à horaires aménagés musique (Cham) du Conservatoire et celle du samedi à la réunion des six autres chorales. La Ville de Châteaubernard lance donc « un appel à participation aux chorales du territoire ».

Dominique Petit, adjointe au maire à la culture prévient : « pas d'autocensure. Le fait d'avoir déjà participé n'est ni un atout ni un handicap. Il faut juste adorer chanter et avoir envie de participer ».

Les chorales intéressées ont jusqu'au 30 octobre pour se faire connaître par email : culture.chateaubernard@orange.fr ou par téléphone au 05 45 32 76 76.

L'Udaf convie les seniors à une journée mobilité

Une centaine de seniors du Grand-Angoulême ont participé, jeudi dernier, à la 4^e édition de la journée «mobilité» organisée par l'Udaf de la Charente et la STGA. Au départ de différentes communes de l'agglomération, ils se sont retrouvés pour prendre le bus, gratuit à cette occasion, afin de rejoindre le centre-ville d'Angoulême. Après une présentation par la STGA des diverses formules tarifaires et outils

d'information spécifiques les concernant. Puis le public a été conquis par le spectacle *La petite vadrouille* proposé par la compagnie de la Trace. Rappelons que la manifestation, qui s'inscrit dans la Semaine bleue, semaine nationale des personnes âgées et retraitées, vise à favoriser le bien vieillir et le maintien de l'autonomie des seniors au travers, notamment, de l'utilisation des transports en commun du Grand-Angoulême.



Une centaine de seniors ont participé à cet après-midi qui a mêlé informations de la STGA et divertissement avec le spectacle «La petite vadrouille».

Repro CL

La mairie aux petits soins pour l'école

Jeudi 16 octobre, se tenait la réunion du conseil municipal. À l'ordre du jour, le changement des huisseries de l'école dans un but d'économie d'énergie. Pour ce faire, le Conseil suggère de demander les subventions auxquelles la commune peut prétendre. Ainsi, dans le cadre d'une aide au développement local et à l'environnement, le Conseil général propose une subvention de 15 % minimum d'une dépense hors taxe plafonnée à 65 000 €.

Un voyage scolaire dans le cadre de la classe découverte de ski à Saint-Lary-Soulan est prévu pour février 2015. Le devis de ce séjour qui concerne 39 enfants et deux enseignants s'élève à 27 378 €. Ce budget est divisé en trois parts égales entre le Conseil général, la commune de Saint-Sulpice-de-Cognac et les parents d'élèves, soit 234 € par enfant.

Du débat du Conseil, et malgré les finances de la commune, il ressort une volonté de conserver cette sortie attendue et enrichissante pour les enfants. Ce budget a donc été voté à l'unanimité. Toujours en rapport avec l'école, depuis la ren-



L'école primaire de la commune. PHOTO C.C.G.

trée scolaire, les tarifs de l'étude surveillée sont inférieurs à ceux de la garderie pour le même créneau horaire. Cela provoque un déséquilibre d'effectifs, aussi est-il proposé un alignement à 1,25 € avec un effet rétroactif au 1^{er} septembre. Une proposition validée à l'unanimité par les élus.

Dominique Souchaud a indiqué que la ligne de trésorerie d'un montant de 120 000 € consentie par la Caisse d'épargne s'est terminée le 30 septembre dernier. Il a de-

mandé à son conseil de se prononcer sur un renouvellement d'une somme identique au taux de 1,82 %. Proposition validée par les élus.

Candidat aux cantonales

Le sujet de la taxe d'aménagement et la fixation de son taux au 1^{er} janvier 2015 et ce pour trois ans. Un pourcentage de 1 % est voté à l'unanimité. Enfin, le maire souhaite évoquer la semaine de l'arbre dont les dossiers de subventions devaient être déposés avant le 15 septembre. Il précise que, sur sa demande et par dérogation spéciale, le service Paysage et habitat durable de la Région a autorisé un report au 31 octobre. Dominique Souchaud a demandé une délibération du conseil municipal afin que la commune puisse participer à la semaine régionale de l'arbre avec une demande de subvention au Conseil général. Elle a été validée par les élus.

Enfin, à titre informatif, le maire a évoqué sa possible candidature aux élections départementales sur le canton de Cognac Nord (lire notre édition de samedi).